

Informations clés de l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

L&G US Energy Infrastructure MLP UCITS ETF

Classe d'actions USD Distributing ETF - ISIN :IE00BHZKHS06. Le Fonds est un compartiment de Legal & General UCITS ETF Plc (la « Société »).

Géré par LGIM Managers (Europe) Limited, un membre du groupe Legal & General (le « Gestionnaire »)

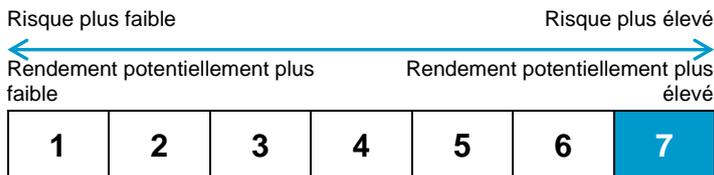
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le L&G US Energy Infrastructure MLP UCITS ETF (le « Fonds ») est un fonds négocié en bourse géré passivement (Exchange Traded Fund, en abrégé « ETF ») qui vise à répliquer la performance de l'indice Solactive US Energy Infrastructure MLP Index TR (l'« Indice »), sous réserve de la déduction des frais courants et autres coûts associés à la gestion du Fonds.
- Négociation.** Les Actions de cette Classe d'actions (les « Actions ») sont libellées en USD et peuvent être achetées et vendues en bourse par des investisseurs ordinaires au travers d'un intermédiaire (p. ex. un courtier). Dans des circonstances normales, seuls les Participants agréés peuvent acheter et vendre des Actions directement auprès de la Société. Les Participants agréés peuvent demander le rachat de leurs Actions conformément au « Calendrier des négociations » publié à l'adresse <http://www.lgim.com>.
- Indice.** L'Indice se compose de Master Limited Partnerships (« MLP ») qui sont cotés sur des bourses américaines et réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires dans la propriété et l'exploitation d'actifs utilisés dans la logistique de l'énergie, dont : des oléoducs et gazoducs, des installations de stockage et d'autres actifs utilisés dans le transport, le stockage, le regroupement et le traitement du gaz naturel, du gaz naturel liquéfié, du pétrole brut ou des produits raffinés. Un MLP ne peut être inclus dans l'Indice que s'il : (1) possède une taille suffisante (déterminée en référence à la valeur boursière totale de ses parts) ; (2) est suffisamment « liquide » (un indicateur qui mesure le volume d'échange journalier de ses parts) ; et (3) effectue au moins une « distribution » par an aux investisseurs (à la manière d'un dividende

versé par une entreprise). Les MLP éligibles sont ensuite classés en fonction de (1) leur « rendement de distribution prospectif », c'est-à-dire la valeur prévue de leurs distributions futures, et de (2) la « stabilité des distributions » (à savoir la régularité des montants distribués). Les 25 premiers MLP du classement sont ensuite sélectionnés pour être inclus dans l'Indice et sont pondérés à parts égales.

- Réplication.** Afin de répliquer l'Indice, la Société conclura essentiellement des contrats de « swap sur le rendement total » avec une ou plusieurs « contreparties de swap » (c.-à-d. des banques d'investissement) en vertu desquels le Fonds reçoit le rendement financier de l'Indice de la part des contreparties de swap en échange d'une commission. Dans le cadre des contrats de swap, le Compartiment reçoit des paiements des contreparties de swaps lorsque l'Indice varie à la hausse et leur verse des paiements lorsque l'Indice baisse. Les swaps permettent au Fonds de suivre efficacement la baisse ou la hausse de la performance de l'Indice sans avoir à acheter les actions des sociétés qui le composent. Les contrats de swap sont « non provisionnés », ce qui signifie que le Fonds conserve tous les capitaux de souscription des investisseurs (plutôt que de les transférer à la contrepartie du swap) et les investit dans un portefeuille diversifié d'actifs à faible risque.
- Politique de dividendes.** Cette Catégorie d'actions a pour objectif de payer des dividendes trimestriels sur les revenus nets du Fonds par virement électronique

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est noté 7 en raison de la nature de ses investissements et des risques y afférents. La notation est calculée en fonction des données historiques de l'Indice qu'il réplique et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse de l'échelle ci-dessus ne signifie pas « sans risque ».
- En l'absence de législation encadrant les MLP, l'abrogation ou la modification de la fiscalité des MLP pourrait nuire à la performance. Par ailleurs, la législation ciblant le secteur gazier et pétrolier pourrait également avoir une incidence sur les MLP. Dans le cas où le Compartiment s'expose à l'Indice en investissant directement dans les titres qui le composent, la fiscalité imposée aux plus-values en capital et/ou aux revenus peut être modifiée, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du Compartiment à suivre l'Indice.
- Certains MLP sont fortement exposés aux fluctuations des prix des matières premières, dont les partnerships actifs dans la production, la collecte et le traitement de pétrole et de gaz et le charbon. Les prix des parts des MLP ont également tendance à être fortement corrélés avec les prix des matières premières.
- Les MLP sont réglementés dans plusieurs secteurs. Les oléoducs et gazoducs traversant plusieurs États sont réglementés aux États-Unis par la Federal Energy Regulatory Commission. Le charbon est l'une des

industries les plus réglementées du pays, en ce que le secteur est encadré par des normes fédérales et locales. Toute modification de la réglementation de la fracturation hydraulique pourrait entraîner un ralentissement des activités de forage et une baisse des besoins en infrastructures. Des contraintes réglementaires pourraient freiner la croissance des MLP.

- Si une contrepartie de swap n'est plus disposée ou apte à continuer de conclure des contrats de swap avec le fonds, le fonds ne pourra plus continuer à suivre l'indice.
- Si une contrepartie de swap augmente le coût de conclusion d'un contrat de swap avec le fonds, la performance du fonds en sera négativement affectée.
- Les fournisseurs de service tiers (comme les contreparties de swap ou le dépositaire de la Société) peuvent faire faillite et ne pas verser les sommes dues au fonds ou ne pas lui restituer des actifs lui appartenant.
- Si le fournisseur de l'Indice arrête de calculer la valeur de l'Indice ou si la licence consentie au fonds pour suivre l'Indice est révoquée, le fonds peut devoir être fermé.
- Il se peut qu'il ne soit pas toujours possible d'acheter ou de vendre des Actions sur une bourse de valeurs ou à des prix proches de leur VL.
- La valeur du fonds ne fait aucunement l'objet d'une garantie ou d'une protection du capital. Les investisseurs peuvent perdre la totalité du capital investi dans le fonds.
- Veuillez vous référer à la section « Facteurs de risque » du Prospectus de la Société et du Supplément du Compartiment.



FRAIS POUR CE FONDS

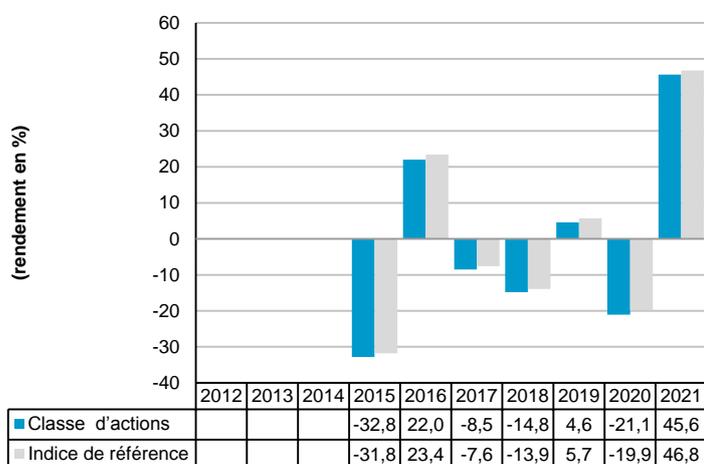
Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent le rendement potentiel de votre investissement.

Droits prélevés en une seule fois avant ou après l'investissement	
Droits d'entrée	0,00%*
Droits de sortie	0,00%*
Il s'agit du montant maximum qui est susceptible d'être prélevé sur les sommes que vous souhaitez placer, avant l'investissement ou avant que le produit de l'investissement vous soit reversé.	
Frais prélevés sur la Classe d'actions sur une année	
Frais courants	0,25%
Frais prélevés sur la Classe d'actions sur une année	
Commission de performances	Néant

*Les Participants agréés négociant directement avec la Société paieront des frais de transaction connexes

- Les investisseurs ordinaires (c.-à-d. ceux qui achètent et vendent des Actions sur les marchés boursiers) ne paient pas de droits d'entrée ou de sortie à la Société mais peuvent se voir facturer des frais de négociation par leur courtier. Merci de consulter votre courtier et/ou conseiller en investissement pour connaître le détail de ces frais.
- Le montant des frais courants est basé sur les dépenses pour la période de 12 mois clôturée le décembre 2021 et peut varier d'une année à l'autre. Le montant des frais courants exclut les coûts de transaction du portefeuille (sauf pour les coûts de transaction de conservation payés au dépositaire et qui sont inclus).
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez consulter la section « Commissions et frais » du Prospectus de la Société ainsi que les sections « Procédures de négociation » et « Informations sur la négociation » du Supplément du Compartiment qui sont disponibles à l'adresse : <http://www.lgim.com>.

PERFORMANCES PASSÉES



- Le Fonds existe depuis le mercredi 30 avril 2014. Cette Classe d'actions existe depuis le mercredi 30 avril 2014.
- Le graphique montre la performance annuelle de la Catégorie d'actions en USD pour chaque année civile sur la période représentée sur le graphique.
- Les frais courants ont été inclus dans le calcul de la performance passée. Les droits d'entrée/sortie éventuels ont été exclus du calcul.
- Les performances passées ne sauraient préjuger des résultats futurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Dublin.
- Le Fonds est l'un des compartiments de la Société. Les actifs et les engagements de chaque compartiment sont séparés les uns des autres par la loi irlandaise. Bien que les droits des investisseurs et des créanciers soient normalement limités aux actifs de chaque compartiment, la Société est une entité juridique spécifique qui peut exercer des activités dans des juridictions susceptibles de ne pas reconnaître une telle séparation.
- La résidence fiscale de la Société est l'Irlande. Cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter votre conseiller en investissement ou votre conseiller fiscal pour des conseils sur votre position fiscale.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de la Société.
- Le Prospectus de la Société, le Supplément du Fonds et les états financiers annuels et semestriels préparés pour l'ensemble de la Société contiennent des informations complémentaires sur le Fonds et la Classe d'actions. Ces documents sont disponibles, comme la dernière VL disponible de la Classe d'actions et les détails du portefeuille du Fonds, à l'adresse : <http://www.lgim.com>. Ces documents sont disponibles gratuitement en Anglais et dans certaines autres langues.
- La conversion d'actions entre cette Classe d'actions et d'autres classes d'actions du fonds et/ou d'autres compartiments de la Société n'est pas autorisée.
- Une valeur liquidative intrajournalière indicative (« VLi ») pour la Classe d'actions sera disponible sur : <https://www.euronext.com/>.
- Les détails de la politique actualisée du Gestionnaire en matière de rémunération, y compris une description de la manière dont sont calculés la rémunération et les avantages, et l'identité des personnes responsables de l'octroi de ces rémunérations et avantages sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.lgim.com>. Un exemplaire imprimé est également disponible gratuitement sur simple demande auprès du Gestionnaire.